

# **LA FORTIFICATION NUMERIQUE DU SYSTEME PARTISAN : ANALYSE D'UN MOUVEMENT DEMOCRATIQUE INATTENDU**

---

**JADE MEYRIEU, DOCTORANTE ATER, FACULTE DE DROIT ET  
SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER**

*Prima facie*, le développement politique du numérique se trouve en contradiction avec le système des partis. En effet, la « démocratie numérique » implique l'absence de structures institutionnalisées et prône l'engagement individualisé et autonome des citoyens. En tant que « groupement politique qui présente des candidats à des élections et est capable de les placer par le biais d'élections à des charges publiques »<sup>1</sup>, les partis politiques sont l'un des symboles du fonctionnement institutionnalisé des régimes représentatifs. Ils se présentent tels des médiateurs entre le peuple et les gouvernants. Ces intermédiaires sont la cible de « l'idéologie numérique » qui prévoit de transpercer ces institutions pour créer un lien direct entre le peuple et le pouvoir.

Les partis politiques sont le point de cristallisation d'une « tension »<sup>2</sup> ou d'une confrontation entre deux définitions ou conceptions de la démocratie. La doctrine classique avance que les partis politiques sont essentiels, voire consubstantiels à la démocratie. Ce conditionnement de l'existence des partis à l'installation d'un régime démocratique se retrouve dans la théorie démocratique de « l'État de partis » (Parteienstaat) de Hans Kelsen<sup>3</sup>. Selon l'auteur autrichien, la démocratie est « nécessairement et inévitablement un État de partis. » Au-delà donc de simples structures organisationnelles, les partis politiques incarnent une conception de la démocratie : ils favorisent l'articulation du pluralisme de la société afin d'atteindre l'intérêt général. Suivant l'analyse de Bernard Manin, la « démocratie de partis »<sup>4</sup> se caractérise par la stabilité des relations d'identification entre les électeurs et les organisations partisans. Faire le chemin inverse, tel que le prévoit la conception numérique de la démocratie, pour sortir du système partisan, reviendrait à faire acte de déstructuration

---

<sup>1</sup>G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Ed. de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 32.

<sup>2</sup>F. GREFFET, « Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tension », in D. ANDOLFATTO, A. GOUJON (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 2016.

<sup>3</sup>H. KELSEN, *La démocratie. Sa nature – sa valeur*, Dalloz, 2004.

<sup>4</sup>B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1995, p. 286.

pour un retour à l'individualisme. Le numérique renvoie donc davantage à la « démocratie du public » plutôt qu'à la « démocratie de partis ». Dès lors, les tenants de la « démocratie numérique » estiment que les partis politiques sont inutiles, anachroniques, voire « anti-démocratiques ». L'idéologie originelle de la « démocratie numérique » prône l'individualité, l'autonomie et l'auto-organisation, car « il s'agit de faire confiance aux machines et appropriations citoyennes de celles-ci plutôt qu'aux institutions établies, pour atteindre au changement social. »<sup>5</sup>. Ainsi, les partis politiques « constituent un repoussoir, l'anti-acteur de la démocratie numérique, car représentant un âge révolu, celui de la délégation à une organisation chargée de représenter une collectivité (par trop) homogène. »<sup>6</sup> Dans cette perspective, les partis politiques auraient été remplacés par les technologies numériques. Si le citoyen avait besoin de structures partisans pour former et représenter ses idées, il trouverait aujourd'hui dans les technologies numériques les moyens et les informations nécessaires à son action politique et citoyenne. Finalement, le numérique rendrait désuets les partis politiques qui, non seulement n'auraient plus d'utilité<sup>7</sup>, mais présenteraient davantage de risques que d'effets démocratiques.

Cette antinomie originelle entre les partis politiques et l'idéologie numérique laissait entrevoir une remise en question radicale du système partisan traditionnel. L'influence du numérique sur le système partisan aurait dû remettre en question, voire déconstruire le système partisan traditionnel. Pourtant, la révolution anti-partisane issue du numérique n'a pas eu lieu : l'évolution des technologies dans les systèmes politiques a paradoxalement favorisé la reconstruction du système partisan. Ainsi, le numérique n'implique pas de changement radical des structures, mais vient, à l'inverse, renforcer les fondations du système partisan traditionnel.

Cette fortification inattendue du système partisan par la voie du numérique s'est faite au travers d'un double processus. D'abord, les partis politiques traditionnels se sont appropriés les outils numériques. Le numérique leur a ainsi offert des outils nouveaux permettant de valoriser leurs activités partisans et de dynamiser leurs campagnes électorales (I). Ensuite, le

---

<sup>5</sup>F. GREFFET, « Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tension », in D. ANDOLFATTO, A. GOUJON (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 2016, p.3.

<sup>6</sup>F. GREFFET, « Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tension », in D. ANDOLFATTO, A. GOUJON (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 2016, p.3.

<sup>7</sup> Le citoyen serait « un individu rationnel qui n'a pas le désir ni les compétences nécessaires pour s'impliquer activement dans la gestion des affaires de la cité... », F. GREFFET, « Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tension », in D. ANDOLFATTO, A. GOUJON (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 2016.

numérique a permis l'écllosion de nouveaux partis issus du numérique – les « native party »<sup>8</sup> – à l'aune des partis pirates, des partis-mouvement ou encore des primaires citoyennes. Ces partis sont imprégnés de l'idéologie contestataire qui caractérisait initialement l'idéologie numérique. Ils se forment en contradiction avec le système partisan traditionnel. Cependant, à y regarder de plus près, ces « native party » se sont progressivement institutionnalisés. Sans remplacer les partis politiques traditionnels, ils ont su insuffler un dynamisme nouveau au sein du système partisan (II). *In fine*, le système partisan n'a pas souffert de ces évolutions numériques, mais s'est solidifié par la prise en compte des attentes et espérances démocratiques nouvelles. À la déstructuration attendue s'est finalement substituée une restructuration du système partisan qui a permis de dépeussier un adage bien connu : « Les partis politiques sont morts, vive les partis politiques ! »

### **I. Une appropriation numérique des partis politiques traditionnels**

L'adaptation des grands partis traditionnels s'est manifestée par une appropriation des outils numériques et par un changement des gouvernants dans leur manière de faire de la politique. Ce changement s'est adossé à la recherche d'une nouvelle légitimité, en représentant au mieux le corps social. Finalement, « au vu de ces éléments les appropriations des technologies numériques peuvent être considérées comme des éléments participants à la redéfinition du rôle et de la place des partis dans la démocratie représentative, entre pérennisation dans la durée et fragilisation organisationnelle. »<sup>9</sup> Ainsi, si les partis politiques institutionnels manifestent une adoption mesurée des outils numériques pour leurs activités partisans permanentes (A), ils ont su saisir l'ensemble de leurs avantages au service des campagnes électorales (B).

#### **A. Une appropriation mesurée pour l'activité partisane permanente**

L'analyse de l'utilisation des outils numériques par les partis politiques institutionnels dévoile une transposition de leurs activités traditionnelles dans le monde numérique. Ce

---

<sup>8</sup>R. LEFEBVRE, « Vers un nouveau modèle partisan ? Entre déclassement des partis de gouvernement et avènement des partis-mouvements », *Les partis politiques*, Cahiers de la Recherche sur les droits Fondamentaux 16/2018, p. 21-30. Sur le sujet des « native party » V. également G. SANDRI, F. VON NOSTITZ, M. NEIHOUSER, « L'organisation en ligne des partis politiques européens. Entre avancées des consultations numériques et réticences concernant la digitalisation de la sélection des organes internes. », *Réseaux*, 2022/6 (n° 236).

<sup>9</sup>F. GREFFET, « Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tension », in D. ANDOLFATTO, A. GOUJON (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 2016.

mouvement est caractéristique de la *normalisation*<sup>10</sup> de l'utilisation des outils numériques. Ainsi, l'organisation verticale des partis politiques est revitalisée par le numérique. Pourtant, si les Technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent également des innovations en matière de pratiques participatives, l'utilisation mineure de ces canaux ne permet pas de parler d'un développement de l'organisation horizontale des partis. Somme toute, les outils numériques n'engendrent pas de véritable redéfinition numérique de ces structures partisans, mais viennent simplement moderniser leur fonctionnement originel.

Premièrement, les TIC se présentent comme des armes novatrices de l'activité permanente et continue des partis politiques. Dès les années 1990, les partis politiques se saisissent de l'outil numérique pour « rafraîchir » leurs méthodes traditionnelles de militantisme. Les premières adaptations numériques passent par la voie des « blogs » politiques ou des « netroots »<sup>11</sup> permettant « l'exploitation de l'outil technologique pour la fédération d'un groupe à partir de sa base »<sup>12</sup>. Ces blogs offrent une modernisation de l'image des partis politiques et favorisent leur ouverture à de nouvelles adhésions partisans. Par suite, les partis politiques ont créé leurs sites internet et ont développé des comptes officiels sur les réseaux sociaux. Le numérique offre une pédagogie et une publicité du parti, favorisant l'identification du mouvement politique. En effet, ces espaces présentent le parti, ses membres, ses dirigeants, son programme, ses lignes directrices, mais également la position du parti sur divers faits d'actualité. Par ailleurs, l'outil numérique est utilisé afin de convaincre et d'interpeller de nouveaux adhérents. Pourtant, l'effectivité de ces blogs et sites internet n'a été que très limitée. Apparentés à une simple « vitrine »<sup>13</sup> nouvelle et numérisée, les sites internet favorisent davantage la consolidation des militants préexistants hors du monde numérique. Ainsi, « les partis incitent aussi leurs partisans à poser des gestes de militantisme en ligne, à occuper l'espace du Web. » À titre d'illustrations, « le PS offrait ainsi une “boîte à outils du militant”, comportant du matériel de campagne destiné aux membres et sympathisants du parti. Le site du FN, dans sa rubrique “militantisme”, présentait un onglet “forum”

---

<sup>10</sup>Cette théorie de la *normalisation* de l'utilisation des outils numériques par les partis traditionnels a été développée dans les années 2000 au sein de l'ouvrage : M. MARGOLIS, D. RESNICK, *Politics as Usual : The cyberspace revolution*, Sage, 2000. Les auteurs émettent l'idée d'une « politique comme d'habitude ». À mesure qu'Internet se normalise, les partis politiques traditionnels s'adaptent et finissent par les maîtriser comme toutes les autres modalités de communication.

<sup>11</sup>Les « netroots » ont été popularisés en 2002 par Jerome Armstrong.

<sup>12</sup>I. FASSASSI, « Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel* 2017/4 (N° 57), p. 69-86.

<sup>13</sup>C. MUNOZ, « Internet et les partis politiques : quelle place réelle pour le citoyen ? » *GRESEC, Les enjeux de l'information et de la communication*, 2005/1 Volume 2005, p. 66-76.

encourageant les sympathisants à intervenir sur les espaces de discussion, qui “constituent un bon vecteur de diffusion de [nos] idées”.<sup>14</sup> Finalement, les sites permanents des partis politiques n’ont pas eu pour effet de créer de « nouveaux flux de militance »<sup>15</sup>.

Deuxièmement, si les partis politiques ont renforcé leurs mécanismes communicationnels afin de solidifier leur structuration verticale, leur fonctionnement n’a pas substantiellement changé et le potentiel participatif du numérique n’a pas été entièrement saisi. La rigidité partisane s’est imposée face à la souplesse de l’innovation numérique. La digitalisation de l’organisation politique s’intensifie depuis les années 2010, offrant aux partis politiques le choix du modèle « wiki ». Ce modèle permet de moderniser, mais surtout de démocratiser le fonctionnement des partis en décloisonnant les modalités décisionnelles à deux égards : d’abord, par l’élaboration collective du programme ou des lignes directrices du parti, ensuite, par la sélection des dirigeants du parti. Une initiative de construction collective d’un programme a vu le jour lors de l’élection présidentielle de 2007. L’équipe de la candidate Ségolène Royale a instauré une plateforme sur le modèle américain du « mybarackobama.com » intitulée « Désir d’avenir ». Lorsqu’elle a été mise en ligne, la plateforme « Désir d’avenir » a recueilli plus de 150 000 messages ayant pour objectif de co-construire le futur programme électoral de la candidate. Pourtant, les objectifs de participation et de délibération se sont évaporés lorsque le mouvement a migré vers les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) impliquant un éparpillement et une diversification des activités et des discussions. Finalement, les résultats ont davantage exprimé une utilisation consultative d’un programme préconçu par les dirigeants du parti. À l’horizontalité affichée s’est substituée la « stratégie électorale » propre à la verticalité partisane traditionnelle. L’expérience s’est rapidement achevée sans même atteindre les élections de 2012.<sup>16</sup> Plus intéressantes sont les expériences en matière de sélection des leaders des partis politiques. Le 2 septembre 2022, et pour la première fois, le candidat du parti conservateur au poste de Premier ministre britannique a été élu par un scrutin en ligne. Le choix était offert aux 160 000 membres du

---

<sup>14</sup>F. BASTIEN, F. GREFFET, « Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec. », *Les essentiels d’Hermès* n° 54, 2009, p. 51-64. V. également, T. BARBONI et E. TREILLE, « L’engagement 2.0. Les nouveaux liens militants au sein de l’e-parti socialiste », *Revue française de science politique*, 2010/6, vol. 60, p. 1137-1157.

<sup>15</sup>P. J. MAAREK, *Communication politique et marketing de l’homme politique*, Paris, LexisNexis, 2007. V. également sur ces analyses : A. EYRIES, « La twitt-politique : l’élection présidentielle française de 2017 sur les réseaux socionumériques », *Pouvoirs* 2018/1 (n° 164), p. 87-97.

<sup>16</sup>Pour davantage de développement sur le mouvement « Désir d’Avenir » V. F. GREFFET, « Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tension », in D. ANDOLFATTO, A. GOUJON (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Bruxelles, Presses de l’Université de Bruxelles, 2016, p.5.

parti de voter en ligne ou par correspondance. Les partis espagnols et allemands utilisent également l’outil numérique pour désigner leurs dirigeants. En Espagne, des primaires avaient été organisées entre 2020 et 2022 au sein des partis Ciudadanos et Vox pour choisir leurs dirigeants. Le système partisan allemand n’est pas en reste puisque le parti social-démocrate (SPD) avait déjà utilisé le vote électronique pour choisir son leader en 2019 – en parallèle du vote papier – et l’Union chrétienne-démocrate allemande (CDU) a également eu recours au vote en ligne pour déterminer sa direction en décembre 2021. En France, les Républicains ont finalement organisé une primaire à deux tours en 2021, afin de choisir leur futur candidat aux élections présidentielles de 2022<sup>17</sup> ; Valérie Pécresse a donc été élue avec 61 % des suffrages exprimés au second tour. Néanmoins le phénomène reste assez limité. Certains auteurs estiment ainsi que le degré d’utilisation du vote électronique pour sélectionner le dirigeant du parti dépend finalement de la taille du parti et de son âge.<sup>18</sup> Plus encore, « la digitalisation organisationnelle reste un processus en cours », et les organisations politiques offrent peu d’alternatives concernant le vote électronique.<sup>19</sup> Ainsi, la numérisation des partis politiques s’apparenterait davantage à « une opération cosmétique »<sup>20</sup>, ou à des « coquilles vides »<sup>21</sup>, qu’à un véritable changement opérationnel.

Les mécanismes numériques se présentent aux partis traditionnels comme de véritables avantages communicationnels et informationnels. Cependant, les utilisations plus audacieuses restent minimales. Plus encore, le numérique a accompagné ou favorisé la personnalisation du pouvoir. Le militantisme numérique se développe moins sur la présentation numérique permanente des partis que sur les comptes personnels de leurs représentants. À titre

---

<sup>17</sup>Via la plateforme électronique Neovote les Républicains organisent des primaires fermées. Pour les primaires de 2017 les Républicains avaient choisi la plateforme NationBuilder. Pour sécuriser le processus et pouvoir voter les adhérents devaient fournir un numéro de téléphone, une adresse mail et une adresse postale, permettant de leur communiquer un mot de passe à présenter lors du vote.

<sup>18</sup> G. SANDRI, F. VON NOSTITZ, M. NEIHOUSER, « L’organisation en ligne des partis politiques européens. Entre avancées des consultations numériques et réticences concernant la digitalisation de la sélection des organes internes. », *Réseaux*, 2022/6 (n° 236), p. 104.

<sup>19</sup>Selon les auteurs, plus le parti est important – en termes d’adhérents et de candidats élus aux institutions représentatives – et âgé, plus il sera dans la capacité de mobiliser ces nouveaux outils. G. SANDRI, F. VON NOSTITZ, M. NEIHOUSER, « L’organisation en ligne des partis politiques européens. Entre avancées des consultations numériques et réticences concernant la digitalisation de la sélection des organes internes. », *Réseaux*, 2022/6 (n° 236), p. 98.

<sup>20</sup>T. VEDEL, « Political Communication in the Age of the Internet », in P.J. MAAREK, G. WOLFSFELD, *Political Communication in New Era. A cross-national perspective*, London, Routledge, 2003. Pour une critique similaire V. également C. MUNOZ, « Internet et les partis politiques : quelle place réelle pour le citoyen ? » *GRESEC, Les enjeux de l’information et de la communication*, 2005/1 Volume 2005, p. 66-76.

<sup>21</sup>C. MUNOZ, « Internet et les partis politiques : quelle place réelle pour le citoyen ? » *GRESEC, Les enjeux de l’information et de la communication*, 2005/1 Volume 2005, p. 66-76.

d'illustration, si le compte Twitter d'Emmanuel Macron regroupe 7,4 millions d'abonnés, celui du parti en Marche en totalise quant à lui 291 000. Alors qu'Anne Hidalgo rassemble 1,5 million d'abonnés sur Twitter, le Parti socialiste n'en compte que 225 000. Le même constat peut être fait chez les Républicains, chez la France Insoumise...<sup>22</sup> Ce constat s'applique à nouveau et se voit renforcé lors des campagnes électorales (B).

## **B. Une appropriation majeure lors des campagnes électorales**

Le numérique a grandement modifié le processus partisan lors des campagnes électorales. Les moyens numériques offerts aux candidats et aux partis ont modernisé les campagnes. Cette modernisation peut être analysée au travers des différentes étapes de ce qui peut désormais être appelé les « Webcampagnes ». Le déroulement de la campagne est désormais numérisé et la communication politique s'effectue par des canaux différents.

Dans un premier temps, les outils numériques favorisent l'intervention de divers acteurs politiques au sein des campagnes électorales. C'est ainsi que de nouveaux mouvements majeurs se développent sur les réseaux et aspirent à des postes éminents du pouvoir. C'est bien par le biais du réseau social Facebook que le 28 mai 2016, Emmanuel Macron a lancé sa Grande Marche. La vidéo publiée a été vue plus de 100 000 fois en vingt-quatre heures. Le parti « En Marche » deviendra rapidement le premier parti politique français puisque c'est Emmanuel Macron qui accèdera à la présidence en 2017. Le numérique permet également à des petits candidats de faire connaître leur position lors de la campagne. Ces candidats, écartés des médias traditionnels, trouvent dans les réseaux une communication politique alternative. C'est ainsi qu'Eric Zemmour a annoncé sa candidature à la présidentielle par la diffusion d'une vidéo en live sur YouTube, le 30 novembre 2021, en cumulant plus de 90 000 connexions simultanées. Ce dernier exemple rappelle que l'outil numérique reste le canal favorisé des partis populistes. Si le numérique offre ainsi des alternatives politiques, les incidences numériques doivent être prudemment analysées dans le cadre global de la démocratie.

Dans un second temps, les technologies numériques permettent de « scénariser »<sup>23</sup> la campagne. Elles jouent aujourd'hui un rôle essentiel et peuvent être déclencheuses de réussite

---

<sup>22</sup> Si Valérie Pécresse se voit attribuer 467 000 abonnés sur Twitter, le parti qu'elle représente n'en compte que 304 000. Jean-Luc Mélenchon est suivi par 2,3 millions de personnes lorsque la France Insoumise n'en dénombre que 137 000, etc. [Ces relevés datent de janvier 2021].

<sup>23</sup>M. BARDIN, « Les partis politiques et l'outil numérique », *Pouvoirs* 2017/4 (n° 163), p. 43-54.

électorale. Une campagne réussie sur les réseaux est une campagne favorable, car « la communication numérique est le “sésame” des temps politiques modernes »<sup>24</sup>. En France, la politique fait son entrée sur les réseaux avec la campagne de 2005 relative au Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TECE). Les réseaux sociaux ont eu une influence substantielle sur l'issue du scrutin. Quant aux premières initiatives partisanes, elles s'observent dès 2007 avec la « campagne participative » de Ségolène Royale. C'est surtout à l'étranger que les exemples les plus significatifs de Webcampagne s'observent, à l'instar de la campagne présidentielle de Barack Obama en 2008. La plateforme « my.barackobama.com » a été créée par l'équipe de Webcampagne du candidat démocrate. Suite à la création d'un profil, les électeurs ont pu participer et s'impliquer dans la campagne en intervenant dans l'organisation, la levée de fonds, etc. Cette Webcampagne a été un succès considérable puisque deux millions de profils et 35 000 groupes de volontaires ont été créés, 400 000 blogposts sont dénombrés et 200 000 événements ont été organisés. Nul doute que la saturation de l'espace numérique par la Webcampagne du candidat démocrate a influencé les résultats de l'élection présidentielle qu'il a remportée. En 2012, influencé par ce modèle américain, le candidat socialiste François Hollande a lancé une campagne importante en ligne. En 2017, Emmanuel Macron a également utilisé la plateforme NationBuilder – entendue comme « système d'exploitation des communautés »<sup>25</sup> – pour sa campagne. Ainsi, la Webcampagne se développe sur les réseaux sociaux, notamment sur les profils et comptes des candidats, mais également sur des sites de campagnes dédiés. Pour que cela fonctionne, ces sites sont particulièrement organisés. Selon Philippe Maarek, les données retrouvées sur les sites de campagne « typiques » peuvent être classées en trois catégories : les données pour le public extérieur ; des informations et une plateforme de téléchargement pour les journalistes ; des informations et une plateforme de téléchargement pour les militants. »<sup>26</sup> La campagne électorale de 2022 a été particulièrement marquée par l'utilisation de la plateforme Twitch – initialement utilisée pour les jeux vidéo – pour l'organisation et la diffusion de débats politiques. Si l'utilisation de la plateforme ouvrait la possibilité aux internautes de réagir et de

---

<sup>24</sup>M. BARDIN, « Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements », in M. BARDIN, M. FATIN-ROUGE STEFANINI, P. JENSEL-MONGE, C. SEVERINO (dir.), *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, Aix-en-Provence, Confluence des droits, 2018.

<sup>25</sup>Cette plateforme a également été utilisée aux États-Unis par Barack Obama en 2012, et en France par Jean-Luc Mélenchon et Alain Juppé pour les élections de 2017.

<sup>26</sup>P. J. MAAREK, *Communication politique et marketing de l'homme politique*, Paris, LexisNexis, 2007. V. également sur ces analyses : A. EYRIES, « La twitt-politique : l'élection présidentielle française de 2017 sur les réseaux sociaux », *Pouvoirs* 2018/1 (n° 164), p. 87-97.

commenter en direct les débats, elle se trouvait hors de portée des institutions publiques. En effet, le CSA n'a pas de pouvoir de régulation sur Twitch, notamment pour la gestion du temps de parole de chaque candidat. À nouveau, l'encadrement démocratique de l'innovation numérique laisse entrevoir des failles.

Néanmoins, si les outils des campagnes changent, il semblerait que cela n'ait pas de conséquence sur l'engouement électoral.<sup>27</sup> Preuve en est, les deux candidats au second tour de l'élection présidentielle 2022 n'étaient pas les plus expressifs sur les réseaux sociaux lors de la campagne. Plus encore, si les moyens changent, les questions politiques, elles, ne changent pas. L'abstention n'a fait qu'augmenter depuis la mise en place des Webcampagnes. En 2007, 16,23 % d'abstention au second tour. En 2012, 20,52 % au second tour, et en 2017, 22,23 % au second tour. Le taux d'abstention atteindra 28,01 % au second tour de la présidentielle de 2022. Dès lors, au-delà du constat de personnalisation des campagnes – avec une campagne plus concentrée sur l'évènementiel et la personnalité, – il est doit être souligné que si les moyens ont changé, le processus qui est resté intact.

Les partis politiques traditionnels se sont appropriés les outils numériques. Cette appropriation se fait à la faveur d'une modernisation de leur image et participe à leur implantation dans l'organisation politique des démocraties représentatives. Toutefois, si les outils numériques servent des intérêts informationnels et communicationnels, leurs incidences organisationnelles et partisanes restent limitées. Les technologies de l'information et de la communication servent la promotion des partis, particulièrement lors des campagnes électorales, sans remettre en question leurs fonctionnements traditionnels. L'apport organisationnel se trouve finalement ailleurs, par l'émergence de nouvelles structures. Si le numérique n'est pas venu fondamentalement changer les partis traditionnels, c'est qu'il a apporté avec lui de nouveaux partis à la faveur d'un enrichissement global du système partisan (II).

## **II. L'enrichissement numérique issu des « native party »**

Le paysage partisan a vu apparaître de nouveaux modèles de partis dits « numériques ». Nés et développés par ou sur le numérique, en accord avec l'idéologie numérique, leur

---

<sup>27</sup>Pour davantage de développement sur les pratiques numériques des électeurs V. l'importante étude, *L'enquête électorale Française*, réalisée par Cevipof en collaboration avec Ipsos, *Le Monde* et la Fondation Jean Jaurès. Cette enquête menée entre avril 2021 et juin 2022 interroge un panel de 16 000 français. <https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/content/lenquete-electorale-francase-2022-enef-2022.html>

essence et leur fonctionnement reposent sur une action repoussoir des modalités partisanes traditionnelles et de la professionnalisation du personnel politique. Pourtant, ces structures numériques adoptent les codes du système partisan tant décrié, afin de trouver une voie politique et concrète à leurs idées. Dès lors, si, ces nouveaux modèles ne remettent pas fondamentalement en question le système partisan, ils offrent des alternatives intéressantes répondant aux exigences démocratiques issues de la société. En ce sens, les « native party » ont fait progresser la représentativité de l'ensemble du système partisan au travers de nouvelles modalités de fonctionnement (A), en faveur d'un multipartisme et d'un renouvellement du personnel politique (B).

### **A. L'enrichissement du fonctionnement partisan**

Le renouvellement fonctionnel du système partisan passe par l'institutionnalisation de nouvelles structures – telles que les partis pirates ou les « partis-mouvements » – qui emportent avec elles des innovations organisationnelles et mettent en lumière les attentes citoyennes déçues par le système partisan traditionnel.

D'abord, à plusieurs égards, les partis pirates dévoilent une organisation et un fonctionnement différents des partis politiques traditionnels. Le modèle du *LiquidFeedback* est symptomatique de ce changement. Le LiquidFeedback est une « sorte de plateforme d'idées qui peut être enrichie par les utilisateurs et qui permet le vote et l'adoption de propositions. »<sup>28</sup> Il s'agit d'une plateforme d'*open source* ou de libre partage d'idées, d'opinions politiques et de prises de décision. Le LiquidFeedback a été créé par trois membres du Parti pirate allemand (PP), Andreas Nitsche, Jan Behrens, Axel Kistner et Bjoern Swierczek<sup>29</sup>. Il est un symbole de l'idéologie et de la structuration des partis pirates. Ce dispositif a pour objectif d'offrir un « contre-modèle » au fonctionnement traditionnel des partis en valorisant la participation et la coopération de tous les membres dans la prise de décision et dans la délibération au sein du parti. À titre d'illustration, « les votes exprimés en assemblée par les élus du PP sont préalablement discutés, argumentés et commentés en ligne

---

<sup>28</sup>M. BARDIN, « Les partis politiques et l'outil numérique », *Pouvoirs* 2017/4 (n° 163), p. 49.

<sup>29</sup>J. BEHRENS, A. KISTNER, A. NITSCHKE, B. SWIERCZEK, *The Principles of LiquidFeedback, InteraktiveDemokratie*.V, 2014, 240 p. Si ce système est un symbole du fonctionnement des partis pirates, le logiciel reste indépendant et peut être utilisé par toutes autres organisations et institutions.

par les membres du parti. »<sup>30</sup> Le logiciel exprime la volonté de consultation permanente de tous et de l'enrichissement du débat politique. L'objectif affiché par le logiciel est de se diriger vers une démocratie plus « liquide », voire « directe ». Ainsi, contrairement à l'organisation verticale des partis politiques traditionnels, les partis numériques présentent un fonctionnement issu d'un mouvement ascendant aux modalités horizontales. Le Parti pirate français en est une autre illustration. En septembre 2018, afin de préparer les élections européennes, le Parti a entièrement modifié son fonctionnement en ratifiant une version intégralement réécrite de ses statuts. Il a ainsi supprimé toute organisation hiérarchique interne au profit d'une organisation horizontale dans laquelle chaque membre peut participer à l'orientation et la direction à travers l'Assemblée permanente. Celle-ci est constituée par l'ensemble des membres et prend la grande majorité des décisions.<sup>31</sup> Le Parti affiche une volonté de transparence absolue dans la prise de décision directe ou par délégation. Dès lors, à l'aune du Parti pirate français, les partis pirates valorisent des structures souples et moins centralisées. L'organisation et le contenu s'appuient presque exclusivement sur les réseaux numériques, notamment parce que les partis pirates sont conçus à des fins et sur des questions numériques. Enfin, la force majeure de ces partis réside dans leurs capacités à « s'auto-promouvoir ». Les partis pirates s'établissent sur des fondations différentes des partis politiques traditionnels en prônant des organisations « plus souples, transparentes, inclusives ».

Ensuite, les partis mouvements, ou « partis-plateformes »<sup>32</sup> selon l'expression de Rémy Lefebvre reprennent les codes fonctionnels des partis pirates, à l'image du parti espagnol Unidas Podemos, ou encore de l'exemple italien du Mouvement des 5 étoiles. En 2014 la

---

<sup>30</sup> D. CARDON, F. GRANJON, *Médiactivistes*, Les Presses de Sciences Po, 2014, p. 172. Les auteurs évoquent tout de même des limites et critiques à ce système puisqu'il favorise finalement la gouvernance des experts, de par la complexité de l'outil technologique.

<sup>31</sup> Statuts du Parti Pirates, publié le 01/03/2018 : **Article 4-1** : L'assemblée permanente est le regroupement de tous les pirates. Elle est compétente pour approuver : 1. La création des équipages et de leur reconduction à l'échéance de la période d'activité ; 2. Les rapports de fonctionnement des équipages ; 3. Les budgets des projets annuels ou ponctuels ; 4. Les Codes de fonctionnement des conseils, équipes, coordinations et équipages ; 5. Les nominations faites par cooptation ; 6. Les motions programmatiques ; 7. Les motions politiques ; 8. Les investitures et les soutiens de candidats aux élections ; 9. Les motions de modification du règlement intérieur ; 10. L'ordre du jour de l'assemblée statutaire ; 11. Les sanctions prises par le Tribunal des Pirates ; 12. Toutes décisions ne relevant pas de la compétence d'un autre organe interne. **Article 4-3** : L'Assemblée permanente est convoquée annuellement par la publication du calendrier des sessions, <https://partipirate.org/statuts> [consulté le 22/05/2023].

<sup>32</sup> Voir ainsi l'étude de R. LEFEBVRE, « Vers un nouveau modèle partisan ? Entre déclassement des partis de gouvernement et avènement des partis-mouvements », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux* [En ligne], 16 | 2018, mis en ligne le 16 novembre 2019, URL : <http://journals.openedition.org/crdf/301> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crdf.301>

plateforme « PlazaPodemos » – directement inspirée du mouvement américain « yeswecan » de Barack Obama – est mise en place. Elle naît sous l’impulsion d’une dizaine de chercheurs en Science politique de l’Université Complutense de Madrid. La volonté était de « convertir l’indignation en changement politique », car « Podemos n’existerait pas sans les Indignés. »<sup>33</sup> Le parti est organisé autour d’une « Assemblée citoyenne » qui se compose de l’ensemble des membres/sympathisants du parti. L’inscription est gratuite, mais surtout elle donne le droit de participer à toutes les décisions de Podemos. Les adhérents peuvent également être élus aux postes internes. Cependant, cette organisation partisane se constitue d’attributs plus innovants dans la création et l’organisation du parti. Si le numérique est venu tel un tremplin du parti, il est l’instrument privilégié de ce dernier pour développer un fonctionnement plus interactif et participatif, fondé sur l’idéologie contestataire initiale. D’une part, le parti instaure le vote électronique pour favoriser la participation de tous à son évolution interne. À titre d’illustration, l’élaboration du programme originel est le fruit d’un vote en ligne. Des propositions ont été formulées par les fondateurs sur les réseaux sociaux, les adhérents pouvaient ainsi approuver ou non les propositions et même proposer des amendements.<sup>34</sup> D’autre part, la plateforme interne, « PlazaPodemos »<sup>35</sup>, est un espace de discussion des militants. Il s’agit d’un forum internet ouvert, sur lequel non seulement sont proposées et débattues des propositions de programme, mais plus encore sur lequel les membres du parti se soumettent régulièrement aux questions des militants.<sup>36</sup> Le nom choisi est lui aussi intéressant puisqu’il reprend les codes de la « place publique » visant « l’agora » délibérative de la démocratie. Enfin, l’organisation du parti inclut un référendum révocatoire. Dès lors, « tant le secrétaire général, les membres du conseil citoyen national ou de coordination, que les dirigeants des groupes locaux peuvent être révoqués par un référendum convoqué par au moins 30 % des affiliés du parti pour le niveau national, ou du conseil citoyen local

---

<sup>33</sup>H. NEZ, « Podemos : l’irruption d’un nouveau parti politique en Espagne », *La Découverte*, « Mouvements », 2017/1, n° 89, p. 112-121. Manifeste de Podemos, publié les 12 et 13 janvier 2014 au sein du Journal numérique *Público*. En effet, Podemos est le résultat d’une succession de mouvements contestataires dont il est possible de trouver les origines dans la crise économique de 2008, mais dont les influences les plus importantes doivent être rapportées au mouvement des indignés de 2011, le « 15-M ». Ainsi, l’établissement de la plateforme, et plus tard la structuration de Podemos, trouvent leur socle dans la captation de mobilisations et de crispations citoyennes.

<sup>34</sup>Ainsi, « le dimanche 19 octobre 2014 dans la soirée, les 26 membres de l’équipe technique chargés d’organiser l’assemblée constituante se connectèrent sur Telegram pour un “rendez-vous virtuel”. Grâce à cette application de téléphone portable, ils débattirent et votèrent la méthode de choix des documents fondateurs du parti. Cet épisode fut illustrateur du fait que l’utilisation des nouvelles technologies constitue l’une des pierres angulaires de l’organisation interne de la formation », M. PETITHOMME, « L’ “activisme institutionnel” de Podemos : entre contestation et transformation organisationnelle », *Variations* [En ligne], 20 | 2017, mis en ligne le 25 avril 2017, URL : <http://journals.openedition.org/variations/833>

<sup>35</sup><https://www.reddit.com/r/podemos/> Plus de 30 000 inscrits au 22 mai 2023. [consulté le 22/05/2023].

<sup>36</sup>« La infraestructura de Podemos vive en internet », *El País*, 15 novembre 2014.

concerné. » Les statuts prévoient également l'existence de référendums dont l'initiative doit émaner de 10 % des inscrits ou de 20 % des cercles.<sup>37</sup> Il s'agit alors d'incises importantes de démocratie directe en interne, tant recherchée dans les modèles des démocraties dites « liquides ». La naissance et l'institutionnalisation progressive du Mouvement des 5 étoiles (M5S) dans le paysage partisan italien, est une nouvelle illustration de l'apport organisationnel des « native party ». Le programme du M5S fut défini au travers d'un processus délibératif impliquant les personnes qui suivaient la plateforme en ligne. Il s'est donc fait directement en ligne et vient introduire « une dimension directe dans la démocratie représentative, donnant ainsi naissance [...] à la démocratie représentative en direct », prônant « l'horizontalité de la communication entre citoyens »<sup>38</sup>.

Néanmoins, l'innovation n'a pas su éviter l'institutionnalisation. L'effectivité politique de l'ensemble de ces « native party » a rendu nécessaire leur entrée dans le cadre partisan traditionnel.<sup>39</sup> Ces partis d'un genre nouveau se sont donc imposés aux côtés des partis traditionnels au prix, parfois, d'un délaissement de leurs mécanismes contestataires. L'introduction de ces partis numériques est ainsi venue enrichir le fonctionnement, mais également diversifier le personnel politique du système partisan sans véritablement le confondre (B).

## **B. L'enrichissement du personnel politique**

La contestation partisane issue des « native party » s'accompagne d'un rejet du personnel politique existant. L'émergence de ces institutions numériques est directement associée à la recherche d'un renouvellement du personnel politique. C'est ainsi que l'émergence contestataire du parti Podemos s'est inscrite dans cette volonté de trouver des alternatives politiques au paysage partisan espagnol. En effet, Podemos voulait offrir une alternance

---

<sup>37</sup> Cependant, le seuil de déclenchement du référendum révocatoire – qui revient finalement à environ 450 000 d'inscrits – rend difficile son application. Plus encore, les seuls référendums internes qui ont été proposés découlaient de l'initiative soit du Conseil citoyen soit du secrétaire général.

<sup>38</sup>D. ROUSSEAU, « Le numérique, nouvel objet du droit constitutionnel », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel* 2017/4 (n° 57), p. 9-12.

<sup>39</sup>Les partis pirates sont apparus sur la scène politique en 2019 avec l'élection de 4 députés européens. Au niveau national, le Parti pirate français peine à s'installer. 95 candidats seront présentés aux législatives de 2022, avec l'obtention de 19 389 voix. La réussite électorale au sein de cinq communes françaises suite aux élections municipales de 2020 a nécessité diverses coalitions avec le parti écologiste. 20 jours après sa création et suite aux législatives de 2016, Podemos devient le troisième parti espagnol avec 20 % des voix. La pérennité de la réussite électorale du parti a cependant été soumise à diverses coalitions, notamment avec le parti IzquierdaUnida ou encore le parti social ouvrier (PSOE). Enfin, le M5S entre au Parlement italien en 2013. Il remporte les villes de Rome et de Turin. Il finit par faire une coalition pour les élections de 2019 avec son ennemi originel, le Parti Démocrate (PD).

politique dans le système du bipartisme espagnol, à la lumière de son leader Pablo Iglesias qui affirme sa volonté de s'inscrire « dans une position transversale au centre du champ politique »<sup>40</sup>. Au clivage « droite »/« gauche », le « parti-mouvement » propose de substituer une distinction « haut »/« bas », révélatrice d'une idéologie populiste. Il s'agit alors de réinventer la gauche à partir d'une hypothèse populiste, entre Parti socialiste ouvrier (PSOE) et Parti populaire (PP). Plus encore, l'arrivée au pouvoir de personnalités a-politiques telles que Beppe Grillo marque cette recherche citoyenne d'alternatives. Enfin, le système des primaires citoyennes se fonde intégralement sur cette idéologie. Initialement utilisé au sein des grands partis politiques traditionnels, le système des primaires s'est vu attribuer un tout nouveau rôle lors de la préparation des élections de 2017, renouvelé lors de la campagne de 2022 : celui de contourner le système de sélection traditionnel des partis. Par ailleurs, alors que les primaires se présentaient simplement comme une première étape électorale au sein des partis traditionnels, les Primaires citoyennes se présentent comme de véritables partis politiques à part entière. Ainsi, les primaires s'inscrivent au sein d'un mouvement de démocratisation du système partisan puisqu'elles donnent l'opportunité aux militants et citoyens de choisir celui qui les représentera aux élections, et plus incidemment, pourra potentiellement les représenter à la tête de l'État suite aux élections.

La démocratisation s'est d'abord faite progressivement avec l'instauration des primaires ouvertes. Contrairement aux primaires fermées, et comme leur nom l'indique, la sélection du candidat est ouverte non seulement aux militants et sympathisants d'un parti, mais également à tout citoyen intéressé par cette élection. Nul doute que les outils numériques facilitent cette voie en médiatisant et rendant accessible ce vote au plus grand nombre. Mais surtout, le modèle des primaires a également été utilisé au-delà du cadre des partis, avec pour objectif de contourner le système partisan traditionnel, en organisant des primaires « inter-partis » ou entièrement « non-partisane », dont l'objectif est de « dégager des candidats sans appartenance partisane et sans appui sur les organisations partisans, en les court-circuitant en quelque sorte. »<sup>41</sup>

Dans un premier temps, plusieurs initiatives de primaires « inter-partis » ont fait leur apparition au sein de la gauche. En janvier 2016, le journal Libération lance une primaire pour

---

<sup>40</sup>F. BROCHET, *La démocratie smartphone. Le populisme numérique, de Trump à Macron*, Éditions François Bourin, 2017.

<sup>41</sup>R. LEFEBVRE, « LaPrimaire.org : une démarche citoyenne à l'épreuve des règles du jeu politique », *Maison des Sciences de l'homme, Quaderni*, 2020/2 (n° 101), p. 120.

sélectionner un candidat qui représenterait toute la gauche. Cependant, les partis de la gauche ne se sont pas associés à cette initiative conduisant à son échec. Une démarche similaire a été introduite par la militante écologiste et féministe Caroline de Haas en janvier 2016, intitulée « La primaire de gauche » qui n'a pas abouti non plus. Ces deux expériences démontrent d'ores et déjà que la réussite d'une telle démarche reste finalement dépendante de la volonté des partis politiques traditionnels. Plus tard, « La primaire populaire », organisée pour les élections présidentielles 2022 se présentera comme : « à la fois un mouvement, un processus de vote, et une association : une initiative citoyenne indépendante des partis politiques. » Elle se définit comme « un ovni politique nécessaire pour faire face aux enjeux actuels. »<sup>42</sup> C'est Christiane Taubira qui sera désignée en février 2022.

Le cas des primaires « non-partisanes » va plus loin puisqu'il rejette l'organisation partisane et cherche à remplacer les partis politiques traditionnels par des démarches citoyennes, apolitiques. Ces primaires prennent alors la forme de plateformes. Elles présentent un mécanisme de substitution des partis politiques et se voient érigées en médiatrices et en régulatrices des élections. Il s'agit en effet d'utiliser l'outil numérique en vue d'effectuer toutes les activités initialement détenues par les partis et plus précisément par les leaders des partis traditionnels : autrement dit, « organiser et réguler un processus compétitif de désignation ouvert via internet, créer les conditions d'un débat, conduire les programmes, former les candidats »<sup>43</sup> etc. Plusieurs expériences peuvent alors être étudiées. L'une des premières initiatives françaises est « La Primaire des français », initiée par un ensemble de mouvements nommé « Nous citoyens ». Cette primaire a été mise en place à la suite d'une pétition, mais n'a finalement pas abouti. En effet, cette dernière s'est vu reprocher une trop grande similitude avec le système des partis politiques traditionnels.<sup>44</sup> Une initiative analogue a été tentée en 2017 avec « La Vraie Primaire » qui proposait une procédure « libérée et innovante, ouverte à toutes les candidatures et à tous les électeurs, pour donner aux meilleurs talents une vraie chance d'émerger avant les présidentielles de 2017. »<sup>45</sup> Ce deuxième exemple dévoile une évolution dans le rôle des primaires telles qu'elles sont utilisées dans le

---

<sup>42</sup><https://primairepopulaire.fr/> Ce vote d'investiture a été initié par des militants indépendants qui souhaitent trouver une alternative au face à face annoncé entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Cette primaire s'est déroulée en deux étapes distinctes : un processus de parrainage en ligne entre juillet et octobre 2021, et un vote entre les 7 personnalités issues de la première étape en janvier 2022.

<sup>43</sup>R. LEFEBVRE, « LaPrimaire.org : une démarche citoyenne à l'épreuve des règles du jeu politique », *Maison des Sciences de l'homme, Quaderni*, 2020/2 (n° 101), p. 120.

<sup>44</sup>Le mouvement a notamment été mené par Corine Lepage. La pétition a recueilli 74 556 signatures.

<sup>45</sup><http://lavraieprimaire.fr>

cadre des partis traditionnels. En effet, le rôle initial de sélection d'un candidat a finalement laissé place à une plateforme d'initiatives citoyennes. L'expérience la plus aboutie fut celle de « LaPrimaire.org » initiée par l'association Democrateck. Ce « projet collaboratif » avait pour objectif de sélectionner un candidat « profane », indépendant des partis, et de co-élaborer un programme politique en prévision de l'élection présidentielle de 2017. À nouveau « LaPrimaire.org apparaît au total comme une sorte de plate-forme fonctionnelle dépolitisée (dans son cadre initial), un parti purgé de ses "dérives", une organisation-support privilégiant l'efficacité, réduite à une interface technologique. »<sup>46</sup> Il s'agit non plus seulement d'une simple modalité de sélection, mais de la création de nouvelles structures partisanes, LaPrimaire.org pouvant être entendue comme un véritable parti politique. Partant, sans remplacer les partis politiques traditionnels et leurs modalités de sélection, les primaires citoyennes s'installent progressivement dans le paysage partisan, étoffant ainsi le panel politique soumis aux élections.

---

<sup>46</sup>R. LEFEBVRE, « LaPrimaire.org : une démarche citoyenne à l'épreuve des règles du jeu politique », *Maison des Sciences de l'homme, Quaderni*, 2020/2 (n° 101), p. 128.